Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe

Réf: 371f07
Tel: +33 (0)3 88 41 25 60
Fax:+33 (0)3 88 41 39 11
pressunit@coe.int
internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Visite officielle du Commissaire aux Droits de l'Homme en Bosnie-Herzégovine

Strasbourg, 04.06.2007 - Thomas Hammarberg, Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, a entamé aujourd'hui une visite d'évaluation d'une semaine en Bosnie-Herzégovine. Il s'intéressera plus particulièrement au retour des réfugiés et à la situation des personnes déplacées à l'intérieur du pays, aux droits de la communauté rom et des autres minorités, aux droits des enfants et des jeunes, ainsi qu'à l'éducation.

Le Commissaire rencontrera Nikola Spiric, Premier Ministre du Conseil des Ministres de Bosnie-Herzégovine, Nedzad Brankovic, Premier Ministre de la Fédération, et Milorad Dodig, Premier Ministre de la Republika Srpska. Des rencontres sont aussi prévues avec des ministres du gouvernement de la Fédération et des deux entités.

Thomas Hammarberg rencontrera également la Présidence de Bosnie-Herzégovine, des membres du Parlement, les médiateurs fédéraux, les médiateurs des entités, le Président de la Cour constitutionnelle, ainsi que les maires de Sarajevo et de Banja Luka. Il tiendra des discussions avec Christian Schwarz-Schilling, Haut représentant et Représentant spécial de l'UE, et avec d'autres interlocuteurs de premier plan de la communauté internationale.

Outre les thèmes déjà mentionnés, le Commissaire examinera les progrès dans la résolution du litige portant sur la décerticifation de policiers, question dans laquelle il s'était directement impliqué depuis décembre dernier. Toujours dans le cadre de son programme, le Commissaire rencontrera des ONG et des responsables religieux. Il visitera un centre d'accueil de réfugiés, un centre pour personnes déplacées et des écoles.

Le Commissaire Hammarberg s'adressera à la presse le mercredi 6 juin, à 13h30, au Parlement (Trg BiH 1).

Pour plus d'informations, merci de prendre contact avec le Bureau extérieur du Conseil de l'Europe à Sarajevo (Tel/Fax +387 33 264 360, E-mail: coe.sarajevo@coe.int, ou esad.mavric@coe.int).

* * *

Le Commissaire aux Droits de l'Homme est une institution indépendante et non-judiciaire dont la mission est de promouvoir la prise de conscience et le respect des droits de l'homme dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe. Son rapport sur la Bosnie-Herzégovine sera rendu public à l'automne 2007.

Pour plus d'informations sur les activités du Commissaire, merci de visiter le site Internet www.commissioner.coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.